

VILLE DE BETHENY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de BETHENY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MAUDUIT en qualité de doyen de l'Assemblée puis de Monsieur Alain WANSCHOR, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Alain WANSCHOR, Mme Isabelle PERARD, M. Jean-Michel PINOT, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Jean-Claude MAUDUIT, Mme Claudette MALETTE, M. Emmanuel HENON, Mme Christelle HURBOURG, M. Christian KÖNIG, Mme Julie BAUDOIN, M. Alain ROLLINGER, Mme Sylvie BOUTRON, M. Christian CAILLIEZ, Mme Chantal MUGNIER, M. Pierre DUMONT, Mme Marine DUBOIS, M. Emmanuel BUSSON, Mme Colette PONSARD, M. Florent GRANDJEAN, Mme Anne-Cécile JOANNES, Mme Manon CHEREAU, M. Redouane KHEDDAM, Mme Johanna MARTIN, M. Gilles MICHEL, Mme Danièle SANYAS FANTOLI, M. Julien DUPAIN, Mme Corinne CLEMENT, M. Yohan ARNOULD, Mme Céline DUCROS.

Monsieur GRANDJEAN est nommé Secrétaire

Monsieur ARNOULD est nommé Vice-Secrétaire.

DÉLIBÉRATIONS

1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 15 mars 2020 et déclare installés Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux.

2. ELECTION DU MAIRE

Monsieur Alain WANSCHOR ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

3. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer à huit le nombre d'adjoints au Maire.

4. ELECTION DES ADJOINTS

La liste « Jean- Claude MAUDUIT » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés Adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée : M. MAUDUIT, Mme PERARD, M. PINOT, Mme HURBOURG, M. ROLLINGER, Mme MALETTE, M. KONIG, Mme BAUDOIN

5. CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le Conseil Municipal, prend acte de la lecture et de la remise à chaque conseiller de la Charte de l'élu local.

6. INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer les indemnités de fonction des Maire, adjoints, et conseillers délégués, à compter du 27 mai 2020

7. CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'est prononcé à l'unanimité pour procéder au vote à main levée, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

A l'issue du vote, ont été déclarés élus à la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires : M. MAUDUIT, M. CAILLIEZ, M. DUMONT, Mme BRICOUT, Mme CLEMENT

Membres suppléants : M. KONIG, Mme PERARD, Mme PONSARD, M. BUSSON, M. DUPAIN

8. FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer, le nombre total de membres au sein de chaque commission à huit.

• Commission « Grands projets » : M. MAUDUIT, M. CAILLIEZ, Mme CHEREAU, M. KHEDDAM, Mme BRICOUT, M. BUSSON, M. DUPAIN, M. ARNOULD.

• Commission « lien social » : Mme PERARD, Mme PONSARD, M. KHEDDAM, Mme BOUTRON, M. KONIG, Mme SANYAS-FANTOLI, Mme CLEMENT, Mme DUCROS.

• Commission « vie associative » : Mme HURBOURG, Mme JOANNES, Mme MUGNIER, M. MICHEL, Mme MALETTE, M. GRANDJEAN, M. DUPAIN, M. ARNOULD.

• Commission « urbanisme » : M. ROLLINGER, M. GRANDJEAN, M. DUMONT, M. CAILLIEZ, Mme JOANNES, Mme CHEREAU, M. DUPAIN, Mme DUCROS.

• Commission « vie scolaire » : Mme MALETTE, Mme MUGNIER, Mme MARTIN, Mme DUBOIS, Mme HURBOURG, M. MICHEL, Mme CLEMENT, Mme DUCROS.

• Commission « solidarité – service à la population » : M. KONIG, Mme SANYAS-FANTOLI, Mme DUBOIS, M. BUSSON, Mme PONSARD, M. MAUDUIT, Mme CLEMENT, M. ARNOULD.

• Commission « culture » : Mme BAUDOIN, M. PINOT, Mme MARTIN, M. HENON, Mme PERARD, M. ROLLINGER, M. DUPAIN, Mme DUCROS.

9. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le règlement intérieur

10. DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des voix (2 contre : M. ARNOULD, Mme DUCROS), de déléguer à Monsieur Alain WANSCHOOR, Maire de Bétheny certaines attributions afin d'assurer la bonne marche de l'administration communale.

11. DETERMINATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer à huit le nombre de ses représentants au conseil d'administration du CCAS.

12. ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'est prononcé à l'unanimité pour procéder au vote à main levée,

A l'issue du vote, ont été proclamés élus au conseil d'administration du CCAS :

Membres titulaires : Mme BOUTRON, M. MICHEL, M. KONIG, Mme PONSARD, M. KEHDDAM, Mme SANYAS-FANTOLI, Mme DUBOIS, Mme CLEMENT,

Membres suppléants : Mme JOANNES, M. BUSSON, Mme HURBOURG, M. DUPAIN

La séance est levée à 20h12

BETHENY, le 29 mai 2020

Le Maire,

Alain WANSCHOOR